

I — Les objets fondamentaux : point, segment, droite et demi-droite

☛ DÉFINITION 2.1 : Point, segment, droite et demi-droite

Un **point** géométrique ne désigne pas un objet mais un emplacement. Un point ne possède ni longueur, ni largeur, ni épaisseur. On représente un point par une croix et on le nomme par une lettre.

Un **segment** est la ligne la plus courte reliant deux points. Un segment possède une longueur mais pas de largeur ni d'épaisseur. On note $[AB]$ le segment reliant les points A et B. A et B sont les **extrémités** du segment. On note AB la longueur du segment $[AB]$.

Trois points sont **alignés** si l'un de ces trois points se trouve sur le segment formé par les deux autres.

Une **droite** est la ligne constituée par tous les points alignés avec deux points. On note (AB) la droite passant par A et B constituée des points alignés avec A et B. Une droite ne possède ni longueur, ni largeur, ni épaisseur.

Une **demi-droite** est une partie de droite limitée d'un seul côté par un point : son **origine**. On note $[AB)$ la demi-droite d'origine A passant par B. Une demi-droite ne possède ni longueur, ni largeur, ni épaisseur.

